



COAMF

Outil d'évaluation proposé par le Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale (COAMF)

PROTOCOLE D'ÉVALUATION DES STRATÉGIES DU COUPLE

Entrevue téléphonique

***AU PREMIER CONTACT AVEC CHACUN DES CONJOINTS (À L'ACCUEIL
TÉLÉPHONIQUE OU EN CAUCUS INDIVIDUEL BREF AU DÉBUT DE LA
PREMIÈRE ENTREVUE D'INFORMATION)***

[à vérifier systématiquement avec chaque demandeur]

***TOUS LES COUPLES PEUVENT AVOIR DES DIFFICULTÉS OU DES
DÉSACCORDS, SURTOUT AU MOMENT DE LA SÉPARATION.***

Comment réglez-vous vos désaccords durant la vie commune? Comment votre conjoint a-t-il tendance à réagir?

Vous sentez-vous à l'aise de négocier en face à face avec votre (ex-)conjoint(e)?
Si, en cours de processus, vous vous sentiez mal à l'aise ou incapable de négocier, allez-vous avertir le médiateur de votre inconfort?

***SI LE (LA) DEMANDEUR(E) AVOUE UNE INCAPACITÉ À
NÉGOCIER EN FACE À FACE,***

SI ON TÉMOIGNE D'UNE SITUATION DE CRISE,

***SI L'INTERLOCUTEUR(TRICE) TIENT DES PROPOS ÉLUSIFS,
HÉSITANTS, VAGUES,***

SI LE MÉDIATEUR LE JUGE À PROPOS,

Proposer une rencontre individuelle d'évaluation à très court terme sans la présence du partenaire pour évaluer la situation et les urgences possibles, référer au besoin aux ressources appropriées et décider de la pertinence d'un processus adapté de médiation

SI LA POSSIBILITÉ DE VIOLENCE PHYSIQUE SÉVÈRE EST ÉCARTÉE

[auquel cas il y aurait péril pour la victime en entrevue conjointe].

***APPLIQUER LORS DE LA PREMIÈRE ENTREVUE D'INFORMATION ET
D'ÉVALUATION LA GRILLE D'OBSERVATION ET PAR LA SUITE À L'ISSUE
DE CHAQUE SÉANCE DE MÉDIATION.***



COAMF

Première entrevue conjointe d'information et d'évaluation

Outil d'évaluation proposé par le COAMF

PROTOCOLE D'ÉVALUATION DES STRATÉGIES DU COUPLE

→ dépistage de routine

[Compte tenu de son devoir de s'assurer à toutes les étapes du processus de médiation du consentement libre et éclairé des parties, le médiateur se doit d'évaluer les rapports abusifs ou violents ainsi que les déséquilibres de pouvoir dans l'interaction conjugale en scrutant les thèmes suivants]

Au cours de votre relation, quels étaient vos sujets de disputes?

Pouvez-vous me décrire par exemple une chicane récente?

Comment généralement s'exerce la discipline des enfants?

[vérifier les urgences dans le moment]

Dans le présent, comment vous organisez-vous avec les finances? Voyez-vous régulièrement les enfants? Vous sentez-vous en sécurité dans votre maison, dans vos déplacements? Avez-vous des craintes pour la gestion de budget, de l'argent, des enfants? Avez-vous par le passé ou récemment été en contact avec les services policiers, sociaux ou juridiques?

SI LE MÉDIATEUR CONSTATE LES INDICES D'UN ÉPISODE DE VIOLENCE:

Proposer un caucus individuel avec chacun pour évaluer directement la situation et les urgences possibles (voir évaluation en direct, page suivante), le partenaire vulnérable d'abord, l'autre partenaire par la suite, Référer au besoin aux ressources appropriées, Décider de la pertinence de poursuivre avec un processus adapté de médiation

SI LE MÉDIATEUR NE DÉPISTE RIEN, APPLIQUER LA GRILLE D'OBSERVATION DE LA DYNAMIQUE CONJUGALE AU COURS DE LA MÉDIATION.



COAMF

Outil d'évaluation proposé par le COAMF

PROTOCOLE D'ÉVALUATION DES STRATÉGIES DU COUPLE EN COURS DE PROCESSUS, EN ENTREVUE INDIVIDUELLE

→ **évaluation en direct**

Est-ce que ça arrive à votre partenaire de dire ou de faire des choses dans le but de vous faire de la peine ou de vous choquer?

Est-ce que ça lui arrive de chercher à vous humilier ou à vous rabaisser?

Est-ce qu'il menace parfois de vous frapper, de vous lancer un objet, de vous battre?

Est-ce que ça lui arrive parfois de vous lancer un objet, de vous pousser, de vous frapper, de vous battre ou d'avoir toute autre forme de réaction violente?

Au cours de votre relation, avez-vous déjà craint pour votre sécurité ou celle de vos enfants?

Avez-vous en ce moment des craintes?

Avez-vous peur de votre partenaire à l'occasion?

Croyez-vous qu'il y ait des risques de violence envers vous ou vos enfants?

Au cours de six mois précédant la rupture, à quelle fréquence est-ce que votre partenaire

A contrôlé votre temps et a exigé que vous l'informiez de vos sorties?

Vous a empêché(e) de communiquer avec votre famille ou vos ami(e)s?

A limité l'utilisation du téléphone ou de la voiture?

A pris des décisions importantes à votre insu ou sans vous consulter?

A humilié(e), diminué(e)?

Vous a forcé à devoir lui demander de l'argent pour la nourriture par exemple?

A demandé des comptes sur l'argent que vous dépensiez?

Depuis votre séparation, à quelle fréquence est-ce que votre partenaire

Vous a causé des problèmes avec la voiture, la maison, les cartes de crédit?

A parlé en mal de vous aux enfants?

Vous a téléphoné à toutes heures du jour et de la nuit, vous a rendu visite sans être invité(e)?

Vous a épié(e) ou suivi(e)?

Vous a dérangé(e) au travail?

A enfreint une ordonnance de non-contact?

A eu des contacts avec les services policiers, sociaux, juridiques, communautaires?



COAMF

UN PROCESSUS MÊME ADAPTÉ DE MÉDIATION NE SAURAIT ÊTRE EFFICACE QU'AUX CONDITIONS SUIVANTES,

*le médiateur est capable d'évaluer et de reconnaître l'abus de pouvoir

**le médiateur est capable d'évaluer la capacité de négocier des partenaires dans ce contexte*

**le médiateur est capable de réaménager le pouvoir de façon à procéder avec équité en médiation*

**le médiateur encourage fortement les partenaires à consulter individuellement pour obtenir l'aide et le support nécessaire tout au long de la médiation*